



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 07/072024

### **IRÈNE BASILIS NOMMÉE HAUTE FONCTIONNAIRE À L'ÉGALITÉ, LA DIVERSITÉ ET LA PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS AU MINISTÈRE DE LA CULTURE**

Le Ministre de la Culture, Rachida DATI, a nommé pour trois ans Mme Irène BASILIS, inspectrice générale des affaires culturelles, au poste de Haute Fonctionnaire à l'égalité, la diversité et la prévention des discriminations au Secrétariat général du ministère. Irène BASILIS remplace à compter du 1er septembre 2024 Mme Agnès SAAL, à l'issue du mandat que celle-ci exerçait depuis 2018.

Dans le cadre de ses fonctions, Irène BASILIS sera chargée de définir et de piloter la politique interne et externe de promotion de l'égalité et de la diversité et de lutte contre les discriminations au Ministère de la Culture, en lien avec les établissements publics et les secteurs culturels. Elle animera le réseau ministériel des responsables de la prévention des discriminations, et représentera le ministère de la culture dans les discussions interministérielles et auprès des intervenants institutionnels. Elle coordonnera l'actualisation et la mise en œuvre des feuilles de route « égalité » et « diversité » du ministère, et les travaux du comité ministériel égalité et diversité. Elle sera chargée de définir les actions permettant d'atteindre, en interne et dans les politiques culturelles, les objectifs de non-discrimination, d'égalité, de diversité, et de lutte contre les violences et le harcèlement à caractère sexuel et sexiste.

Directrice adjointe de l'Opéra-Comique depuis janvier 2024, Irène BASILIS a effectué toute sa carrière dans le secteur de la culture : secrétaire générale des scènes nationales de Blois et Grenoble, puis directrice du Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles de 2008 à 2012, elle a ensuite exercé les fonctions de déléguée à la danse au Ministère, puis de directrice adjointe de cabinet de la Ministre de la Culture Audrey AZOULAY. Elle a ensuite été successivement Directrice générale adjointe Pôle Culture de la Ville de Lille, Directrice des Affaires Culturelles de la Ville de Paris, Directrice générale par interim de l'établissement public Cité de la Céramique Sèvres et Limoges, avant de rejoindre l'Opéra-Comique.

Habituée du dialogue social et fine connaisseuse des secteurs culturels et des professions culturelles, Irène BASILIS s'est également investie dans ses différents postes dans la promotion de l'égalité et de la diversité et la prévention des discriminations. Elle a, dans l'ensemble de ses fonctions, créé et mis en place des dispositifs de soutien aux projets de lutte contre les discriminations, de promotion de l'égalité et de la diversité, notamment en matière de recrutement, de formation et de carrière.

La lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VHSS) et la promotion de l'égalité sont des enjeux majeurs pour l'ensemble des secteurs culturels. Le Ministère de la Culture, sous l'impulsion notamment de Mme Agnès SAAL, a su s'en emparer avec détermination et efficacité, en devenant le premier ministère doublement labellisé

### **Contact presse Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la  
communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

3, rue de Valois  
75001 Paris

au titre de l'égalité et de la diversité, et en élaborant des feuilles de route ambitieuses pour l'égalité et la diversité couvrant les services ministériels et les politiques culturelles. La progression de la place des femmes à tous les niveaux dans les secteurs culturels, que ce soit dans les postes de direction ou dans les programmations culturelles, ou la mise en place de dispositifs de conditionnalité des aides à la lutte contre les VHSS, en sont également des témoignages concrets. La Ministre de la Culture salue le travail accompli par Agnès SAAL et s'engage, à travers la nomination de Irène BASILIS, à poursuivre et amplifier cette action.

**Contact presse**  
**Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la  
communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

3, rue de Valois  
75001 Paris